

**sisa**

Unlimited solutions

No. 13



Chers lectrices, chers lecteurs

Je suis heureux de vous faire parvenir un nouveau Infoticker SISA **declare|it**. Prenez 10 minutes de votre temps pour remettre vos connaissances douanières à jour.

Le 1.1.2014 l'ère de l'ancien numéro de TVA prendra fin, le numéro IDE remplacera le numéro de TVA sur les annonces de déclarations douanières.

Afin que **declare|it** Transit soit compatible avec le nouveau flag d'impression de la TVA nous allons vous installer un nouveau Patch sur votre système dans les jours à venir.

Je vous souhaite à vous et à votre famille de passer une période de l'avent paisible, ainsi que de belles fêtes de Noël, et tous mes vœux pour la nouvelle année.



Jürg Zellmeyer
Chef de produit **declare|it**
iz@sisa.ch

Si dans la déclaration d'exportation NCTS le n° de TVA optionnel est saisi, nous généreront automatiquement ce flag, celui-ci sera transmis à la douane en même temps que le n° de TVA. Lors de la saisie d'un numéro de TVA commençant par *CHE* suivi de 9 chiffres, le flag d'impression sera automatiquement positionné à 1.

Dès que vous saisissez un n° IDE en tant que TVA, le numéro IDE doit être affecté à un n° TVA autorisé.

N° de TVA correct

Suchresultate					
UID	Name	UID-Status	Ort	PLZ	UID-Ergänzung
CHE-105.908.410	Sisa Studio Informatica SA	Aktiv	Torricella-Taverne	6808	HRMWST

TVA code additionnel

L'administration fiscale demande à ce que l'abréviation TVA soit saisie en complément sur les documents pour les nouveaux numéros IDE. Ceci n'est possible que si le déclarant fournit en plus du n° de TVA un flag d'impression ayant la valeur 0 (sans impression TVA) ou 1 (impression TVA). Ce flag d'impression ne peut être égal à 1 que pour les complément UID « TVA ».

L'AFD autorisera le flag d'impression TVA à partir de début 2014.

Pour que **declare|it** puisse remplir ces conditions nous installerons une mise à jour sur votre système en fin d'année.

Dates et activités

- **1.1.2014** Obligation d'utiliser le numéro IDE dans le champ de la TVA.
- **Jusqu'au 14.2.2014** Changement sur le nouveau certificat DTe. SISA procédera au changement chez vous dans les délais.
- **6.1.2014** Début de l'exploitation pilote Transit national. SISA participera avec deux transitaires.

Helpdesk SISA

Du lundi au vendredi de 07:00 à 19:00

Tel.: 0844 49 49 49
 Mail: support@sisa.ch
 Page d'accueil: <http://www.sisa.ch>

Ci-joint les informations concernant l'accessibilité au helpdesk pendant les fêtes de fin d'année 2013/2014

Pour de plus amples renseignements nous mettons à votre disposition les horaires du helpdesk de l'AFD.

Veuillez prendre note que l'AFD ne sera pas joignable le 2 janvier 2014.

SISA:

24. décembre	07:00 à 16:00
25. décembre	fermé
26. décembre	fermé
27. décembre	07:00 à 19:00
31. décembre	07:00 à 16:00
01. janvier	fermé
02. janvier	07:00 à 19:00

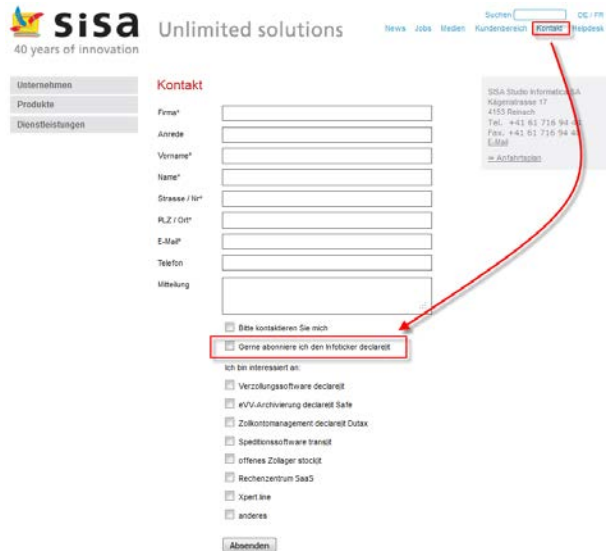
AFD:

24. décembre	07:00 à 16:00
25. décembre	fermé
26. décembre	fermé
27. décembre	07:30 à 17:30
31. décembre	07:00 à 16:00
01. janvier	fermé
02. janvier	fermé

Inscription pour Infoticker

Vous souhaitez recevoir cet Infoticker directement par e-mail?

Veuillez nous contacter avec le formulaire de SISA.



Informations **declare|it** sur



SISA declare|it Info

@declareit_info Schweiz

Informationen rund um den Schweizer Zoll, die elektronischen Zollverfahren und die SISA declare|it Applikation
<http://www.sisa.ch>

+ Folgen

Texte follow declareit_info to den Shortcode Deines Anbieters

Informations supplémentaires:

[twitter: declareit_info](https://twitter.com/declareit_info)